

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
à

Monsieur le Ministre de l'économie et des finances

Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Monsieur le ministre du redressement productif

Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Madame la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales

Monsieur le chef de l'Inspection générale des affaires sociales

Madame la directrice des ressources humaines

Mesdames et Messieurs les délégués, directeurs et chefs de service et de mission de l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Monsieur le directeur de l'institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Unités territoriales

Directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et la population de Saint Pierre et Miquelon

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (services régionaux de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles)

s/c de Mesdames et Messieurs les Préfets de régions et de département

Direction  
de l'administration générale et  
de la modernisation des services

Sous-direction  
des ressources humaines

**Bureau de la gestion des corps  
de l'inspection du travail et  
des contrôleurs du travail, des  
médecins inspecteurs du  
travail et des ingénieurs de  
prévention**

**RH 3**

39-43, quai André-Citroën  
75902 Paris Cedex 15

Chef de la section : Sylvie DOULUT

01.44.38.36.93

Rédacteurs : Nadine HUE

01.44.38.38.97

Carole COUCKE

01.44.38.36.96

**Télécopie :** 01 44 38 38 88

**NOTE DE SERVICE DAGEMO/RH 3 n° 2012-50 du 15 octobre 2012**

**AVIS DE VACANCE DE POSTE  
Inspecteur santé et sécurité au travail à l'IGAS**

**Délai de rigueur : 1<sup>er</sup> novembre 2012**

Je vous serais obligé de bien vouloir porter à la connaissance de tous les agents concernés, la fiche de poste ci-jointe, relative à l'emploi d'inspecteur santé et sécurité au travail à l'Inspection générale des affaires sociales.

Ce poste est offert aux directeurs adjoints du travail ou aux inspecteurs du travail inscrits au tableau d'avancement de DAT. L'agent retenu sera affecté à l'administration centrale travail et mis à la disposition de l'IGAS.

Les candidatures, dont une copie est à adresser à la DAGEMO (bureau RH 3), devront être transmises à l'Inspection générale des affaires sociales pour le **1<sup>er</sup> novembre 2012**.

Pour le ministre et par délégation  
Par empêchement du directeur de l'administration générale  
et de la modernisation des services  
La sous-directrice des ressources humaines

Marie-Françoise LEMAÎTRE



## FICHE DE POSTE

### DENOMINATION DE L'EMPLOI

Inspecteur santé et sécurité au travail.

### POSITION DANS LA STRUCTURE

Rattaché à l'Inspection générale des affaires sociales

### LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Tour Mirabeau - 39/43 Quai André Citroën - 75739 PARIS CEDEX 15 –  
Métro : Javel-André Citroën (ligne 10) RER C : Javel et Bus 88-62

### NATURE DE L'EMPLOI

Emploi existant Titulaire actuel : M. Claude Richardin.  
Niveau : catégorie A, Ingénieur du génie sanitaire

### DESCRIPTION DU SERVICE

#### Mission de la structure où se situe l'emploi :

Corps interministériel de contrôle, l'Inspection générale des affaires sociales assure :

- une mission générale d'évaluation des politiques publiques conduites par les ministères sociaux chargés de la sécurité sociale, de la santé, de l'action sociale, de la famille, de la ville, du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la lutte contre l'exclusion,
- le contrôle supérieur des services ou organismes publics ou privés qui concourent à la protection sociale
- des missions d'enquête et d'audit qui permettent d'éclairer le Gouvernement sur l'existant et de suggérer des évolutions souhaitables du cadre législatif et réglementaire

La Mission permanente d'inspection santé et sécurité au travail dans les services des ministères chargés du travail et de la santé, et dans les établissements publics administratifs sous leur tutelle, lui est rattachée, conformément à l'arrêté du 21 avril 1997.

#### Position dans la structure :

Fonction transversale des services, assurée dans le cadre d'une équipe de 4 ISST pour l'ensemble de l'hexagone, des DOM et CODOM, ayant des statuts professionnels différents et des parcours professionnels complémentaires

#### Informations à voir : Site Intranet

<http://www.intranet.sante.gouv.fr/900/InspectionGeneraleAffairesSociales/Lessentielsur/MissionspermanentesdelIGAS/InspectiondelhygieneetdelascuritiHS/index.htm>

### DESCRIPTION DU BUREAU

La mission est chargée de coordonner les interventions des membres de l'inspection Santé et sécurité au travail dans le domaine de compétence de la ministre des affaires sociales et de la santé et du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, pour contrôler notamment l'application de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité par l'administration centrale, les services déconcentrés et les établissements publics sous tutelle.

Contrôle de l'application de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité sur l'ensemble des sites visés.

Conseil des chefs de service dans le domaine de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Proposition de toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité.

Intervention en cas d'urgence pour proposer au chef de service des mesures immédiates jugées par eux nécessaires.

Demande d'intervention de l'Inspection du travail en cas de désaccord sérieux et persistant à propos d'une situation de travail présentant un risque grave pour la santé et la sécurité des agents.

Textes de référence :

- décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, modifié ;
- accord « Santé au travail dans les fonctions publiques » de novembre 2009 ;
- arrêté du 21 avril 1997 fixant les conditions de rattachement des fonctionnaires chargés d'assurer les fonctions d'inspection en matière de sécurité au service de l'Inspection générale des affaires sociales.

Moyens :

1 directeur de projet, responsable de la mission

4 inspecteurs santé et sécurité au travail (outre le titulaire du poste, 2 médecins généraux de santé publique et 1 directeur adjoint du travail).

### CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI A POURVOIR

Le titulaire du poste, dans l'exercice de ses fonctions, est rattaché à l'Inspection générale des affaires sociales.

Ce poste, qui exige une possibilité importante de se déplacer sur l'ensemble du territoire national, implique un travail en équipe avec les autres inspecteurs santé et sécurité au travail, et la participation aux commissions et groupes de travail relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

Dans l'exercice de ses fonctions, le titulaire de ce poste est en relation avec :

Les directeurs et chefs de service.

Les bureaux de la sous direction du droit du personnel et des relations sociales (DRH2) de la D.R.H. et de la sous direction des carrières et des compétences de la D.A.G.E.M.O.

Le bureau des affaires générales et les responsables hygiène et sécurité des différents services.

Les responsables santé et sécurité au travail des différents services.

Les médecins de prévention.

Les assistants et conseillers de prévention.

Les représentants du personnel aux CHSCT nationaux et locaux.

Les services santé et sécurité au travail d'autres ministères, notamment des ministères économiques et financiers pour les DIRECCTE, et du ministère de la jeunesse et des sports pour les DRJSCS et les DDCS.

## PROFIL SOUHAITE

### Corps :

Fonctionnaire appartenant au corps de l'inspection du travail, au moins directeur adjoint du travail ou inscrit au tableau d'avancement de ce grade

### Connaissances et expériences attendues

#### Expérience et formation :

Expérience d'au moins 5 ans en section d'inspection du travail.

Pratique et intérêt marqué pour la santé et le bien-être au travail et l'amélioration des conditions de travail, et pour les relations avec les institutions représentatives du personnel.

Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'administration.

Grande autonomie dans la pratique de l'outil informatique et dans l'organisation administrative personnelle.

Aptitude à la mobilité géographique : nombreux déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire, avec une résidence administrative à Paris.

### Qualités souhaitées

Capacité de travailler en équipe, en interne et dans un cadre interministériel, mais aussi de faire face seul à des situations complexes.

Sens de l'initiative, de l'organisation, de l'autorité, capacités relationnelles développées.

Aptitude à la gestion de dossiers sensibles, au management et à l'appréhension des risques psychosociaux, et à la négociation.

Sens pédagogique et esprit de synthèse.

Equilibre, pondération et objectivité.

## SUJETIONS PARTICULIERES

Eu égard à la spécificité des travaux de l'IGAS et à l'extrême confidentialité qui s'y rattache, le titulaire du poste à pouvoir sera tenu à une stricte obligation de réserve et à la plus grande discrétion.

### **Avertissements :**

Le poste ne donne aucune vocation à intégrer le corps de l'inspection générale des affaires sociales.

**Le recrutement donnera lieu à une procédure de pré sélection, puis de sélection organisée par l'IGAS. Transmettre un Curriculum vitae et la dernière fiche d'évaluation, préciser le numéro de téléphone direct et l'adresse électronique.**

Le titulaire du poste, qui devra être immédiatement opérationnel sur le terrain (compte-tenu de son origine professionnelle), avec l'appui de ses collègues et du responsable de la mission, bénéficiera d'une formation organisée de novembre 2012 à janvier 2013, à Marcy-L'étoile, par l'INTEFP.

## CONTACTS

Philippe BARBEZIEUX, responsable de la mission. Tel : 06.73.37.52.79

philippe.barbezieux@igas.gouv.fr

Pierre BOCQUET – Secrétaire générale de l'IGAS – Tél. : 01.40.56.67.57

Claudine GAZONNEAU – Responsable RH/Formation IGAS – Tél : 01.40.56.84.37

Nicole LOHARD, chef de bureau RH 3 DAGEMO - Tél : 01.44.38.34.43